

Le 2 avril 2020

N/Réf. : 06595 (121167)

Objet : Demande d'accès à l'information du 12 mars 2020

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information concernant des décès d'enfants résultants de pratiques de sommeil non sécuritaires.

Nos systèmes informatiques ne nous permettent pas de répondre précisément à votre demande. Par contre, vous trouverez ci-joint un fichier compressé contenant 241 rapports d'investigation concernant des décès d'enfants.

Considérant le confinement des employés du Bureau du coroner, nous ne sommes pas en mesure de vous fournir rapidement la quinzaine de recommandations et de réponses à ces recommandations dans les prochains jours. Aussitôt que nous aurons accès physiquement à nos dossiers, nous pourrons vous les faire parvenir si vous le désirez.

Nous joignons également à cet envoi un rapport d'enquête qui fait la lumière sur le décès de trois (3) enfants en lien avec leur environnement de sommeil.

N'hésitez pas à communiquer avec la soussignée pour toute demande à ce sujet.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.



Pascale Descary, avocate
Responsable de la Loi d'accès à l'information
et sur la protection des renseignements personnels

PD/ns

p. j.